

# PROTCOLE VACCINATION

## GRIPPE

### DATE DES 2 INJECTIONS DE PRIMO



### PRIMOVACCINATION



### 1ER RAPPEL



### RAPPEL SUIVANT

DATE DES 2 INJECTIONS DE PRIMO	PRIMOVACCINATION	1ER RAPPEL	RAPPEL SUIVANT
<b>avant le 01/01/2013</b>	21 à 92 jours entre les deux primo injections	facultatif	maximum 1 an après le dernier rappel
<b>avant le 01/01/2022</b>	21 à 92 jours entre les deux primo injections	120 à 180 jours après la dernière primo injection	maximum 1 an après le dernier rappel
<b>après le 01/01/2022</b>	21 à 60 jours entre les deux primo injections	120 à 180 jours après la dernière primo injection	maximum 1 an après le dernier rappel

## RHINOPNEUMONIE

### DATE DES 2 INJECTIONS DE PRIMO



### PRIMOVACCINATION



### 1ER RAPPEL



### RAPPEL SUIVANT

DATE DES 2 INJECTIONS DE PRIMO	PRIMOVACCINATION	1ER RAPPEL	RAPPEL SUIVANT
<b>avant le 01/01/2022</b>	21 à 92 jours entre les deux primo injections	facultatif	max. 1 an après le dernier rappel <i>conseillé tous les 6 mois</i>
<b>après le 01/01/2022</b>	21 à 60 jours entre les deux primo injections	120 à 180 jours après la dernière primo injection	max. 1 an après le dernier rappel <i>conseillé tous les 6 mois</i>

### VACCIN CONFORME :

- Etiquette collée (ou nom du vaccin, n° de lot et date d'expiration manuscrits)
- Cachet vétérinaire (ou nom et n° d'ordre manuscrits) et signature
- Date et lieu non modifiés ou raturés sans certification

## IRRÉGULARITÉS ET SANCTIONS



PRIMOVACCINATION

Absence de primovaccination



+14 MOIS

Vaccin datant de plus de 14 mois



Non présentation du livret



-8 JOURS

Vaccin datant de moins de 8 jours

**= DISQUALIFIÉ ET INTERDIT DE COURIR**

Se référer au [Règlement Général SHF](#) pour la liste complète des anomalies et sanctions associées